



La CGT
des établissements
d'Enseignement supérieur
et de Recherche
Aix-Marseille Université



Communiqué de presse

« COVID party » géante à Aix-Marseille Université

La CGT d'Aix-Marseille Université s'inquiète des conditions sanitaires dans lesquelles se tiennent les examens de cette rentrée de janvier 2022 - alors qu'a été prise la décision de les maintenir en présentiel, considérant :

- L'extrême tension sanitaire en PACA : une saturation à hauteur de 113% des services de réanimation, un taux d'incidence de 1749 chez les 20-39 ans (positivité de 9%) ;
- Que seuls 23% des 18-29 ans (classe d'âge des étudiants) ont un schéma vaccinal complet + rappel (rappel nécessaire pour une protection contre les formes graves) ;
- Qu'à la différence des cours, les examens sont un gigantesque brassage aléatoire des étudiants : du 3 au 14 janvier, pendant des milliers d'heures de composition (2372h rien qu'à l'UFR Sciences) diplômés et années distincts seront regroupés dans des mêmes lieux clos ;
- Que le SARS-CoV-2 se transmet avant tout par l'air expiré, or de nombreux étudiants ne sont pas équipés de masques aux normes, sans compter que tous ne portent pas leur masque de manière adéquate (et qu'il n'est pas toujours simple pour les surveillants de réussir à réguler cela pendant les épreuves notamment celles concernant de grands effectifs) ;
- Que les (trop rares) mesures de CO₂ dans les salles et amphis à AMU indiquent que la ventilation est trop souvent inadéquate, ce qui augmente le risque de transmission du SARS-CoV-2 par aérosols (concentrations mesurées jusqu'à 1 200 ppm en 2 heures dans certains amphis, alors que l'avis du HCSP du 28/04/2021 - avant omicron - est de ne pas occuper des salles au-delà de 800 ppm).

L'initiative de la présidence d'AMU d'une bascule des cours et TD en distanciel pendant les examens pour leur faire plus de place montre que la réalité du risque épidémique a été prise en compte d'une certaine manière, mais de manière incomplète dès lors que l'on ne peut que constater et regretter l'absence de mise en place d'un certain nombre de mesures pourtant tout aussi accessibles qu'efficaces dans la protection des usagers et des personnels contre le risque COVID-19 :

- La distribution gratuite de **masques FFP2** aux personnels et aux étudiants, à l'instar de ce qui a été fait par l'Université de Lyon 1 cette semaine qui a mis à disposition plus de 30 000 masques FFP2 avant les examens, considérant cela comme relevant d'une obligation éthique [1] ;

- Le déploiement de **capteurs de CO₂** connectés permettant d'adapter en temps réel la ventilation à la densité d'occupation, ainsi que l'identification des zones à risque (déploiement initié par exemple à l'université d'Angers [2]) ;
- L'installation d'unités de **filtration HEPA** mobiles pour les salles sans ventilation mécanique ou naturelle adéquate (cf. les cubes Corsi-Rosenthal faciles à construire à peu de frais [3]) ;
- La distribution systématique de pack d'**auto-tests** aux personnels et étudiants [4] ;
- Le renforcement des offres de **vaccination** sur tous les sites.

Aucune de ces mesures n'est irréaliste puisqu'elles existent sur d'autres campus universitaires, appelant ainsi à ce qu'AMU - « université socialement engagée » - prenne au sérieux ses obligations de protection de la santé des étudiants et des personnels, alors qu'y compris en termes de responsabilité collective sur un territoire déjà durement frappé par la pandémie la tenue d'examens en présentiel revêt d'importants risques de constitution de clusters géants. Ajoutons que la tenue des examens en présentiel a amené une charge de travail conséquente de réorganisation, appelant à mobiliser plus de salles et de personnel de surveillance, sans qu'il n'y ait toujours eu, selon les composantes, beaucoup de concertation ni d'accompagnement.

Plus largement, la crise sanitaire est un révélateur des faiblesses structurelles des universités et des hôpitaux, sapés par des décennies de sous-investissement. Le désintérêt pour l'enseignement supérieur de l'actuel gouvernement se mesure en mettant en perspective le cynisme de l'absence assez généralisée des moyens de protections listés ci-dessus avec l'annulation le 10 décembre dernier de 128 millions d'euros de crédit de l'enseignement supérieur et de la recherche. La ministre se gargarise en remerciements pour le dévouement des équipes, mais veiller à leur santé est le cadet de ses préoccupations en 2022.

Marseille, le 5 janvier 2022

[1] <https://www.univ-lyon1.fr/actualites/luniversite-lyon-1-prete-a-accueillir-ses-etudiants-pour-leurs-examens-en-presentiel>

[2] <http://blog.univ-angers.fr/buapro/2021/04/17/eloges-de-lemmental/>

[3] <https://energy.ucdavis.edu/student-built-air-purifiers-tackle-wildfire-smoke-and-covid-19/>

[4] <https://www.unige.ch/coronavirus/en/ mesures-prevention/depistage>

Contacts presse pour ce communiqué : Lise Gastaldi : 06 75 46 95 21

Pascal Hingamp : 06 34 68 80 91

<https://cgt.fercsup.net/syndicats/provence-alpes-cote-d-azur/universite-aix-marseille/>

